



Penser au-delà du legs :

les placements
alternatifs, facteurs
de pérennité pour
les fonds de dotation
et les fondations?

Agissant au cœur des collectivités, les fonds de dotation et les fondations financent la recherche, l'éducation et des programmes sociaux et culturels essentiels. Pourtant, ces organismes font face à des défis croissants au Canada. Les contributions sont imprévisibles, les frais d'exploitation augmentent et la volatilité des marchés menace à la fois les dépenses d'aujourd'hui et le capital de base de demain.

Si les cinq dernières années ont prouvé une chose, c'est que le portefeuille classique composé d'actions et d'obligations pourrait ne plus être suffisant face aux nouvelles réalités d'aujourd'hui. Depuis 2020, les investisseurs ont subi un choc pandémique, deux marchés baissiers et deux marchés haussiers. Autrefois, les obligations permettaient aux portefeuilles d'amortir les chocs lorsque les craintes à l'égard de la croissance dominaient, mais en 2022, les craintes d'inflation ont fait baisser les actions et les obligations en même temps, effaçant l'effet de diversification sur lequel les portefeuilles se reposaient depuis longtemps.

Voilà pourquoi les fonds de dotation et les fondations semblent repenser leurs stratégies en étoffant leur boîte à outils. En ajoutant des placements alternatifs

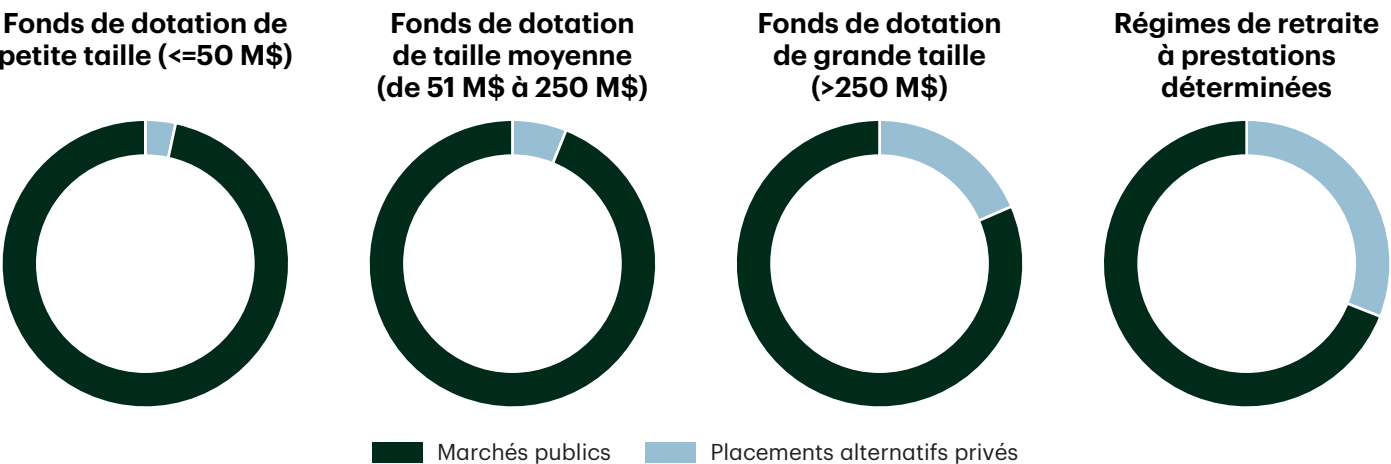
privés axés sur le revenu, comme l'immobilier, les infrastructures et le crédit privé, les fonds de dotation et les fondations peuvent profiter de leurs flux de trésorerie contractuels, qui sont souvent indexés sur l'inflation, de la diversification et d'une croissance stable à long terme. Pour les investisseurs à la recherche de résilience, les placements alternatifs privés deviennent une composante essentielle de la composition de leurs actifs.

Cet article explore le contexte actuel des placements ainsi que la façon dont les placements alternatifs privés peuvent aider et dont les investisseurs institutionnels de toutes tailles peuvent désormais accéder aux occasions autrefois réservées aux plus grands investisseurs institutionnels.

Qui investit dans les placements alternatifs privés?

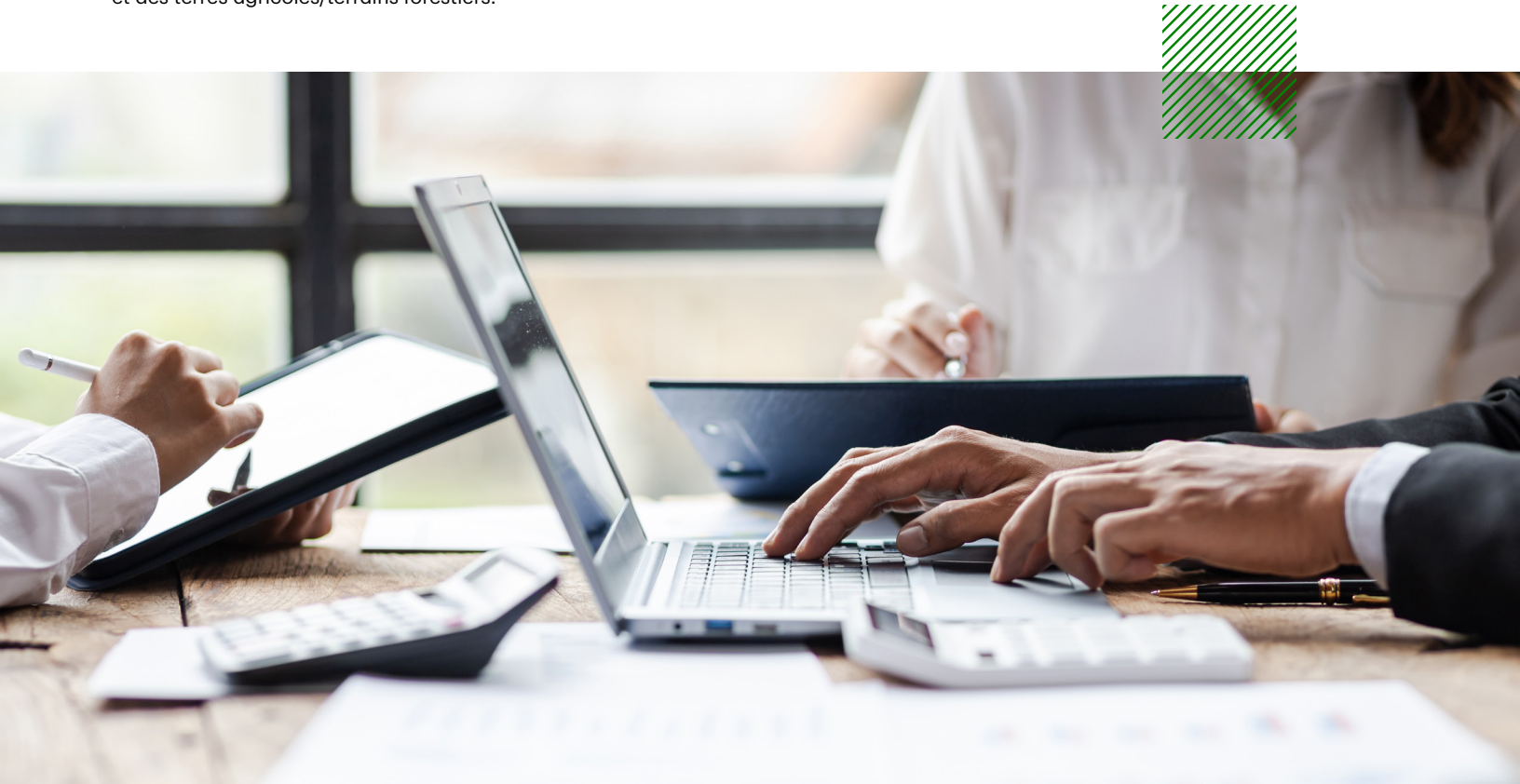
Au Canada, cela fait des décennies que les grandes caisses de retraite, les compagnies d'assurance et les fonds souverains se tournent vers les placements alternatifs privés. Comme le montre la **figure 1**, le régime à prestations déterminées canadien médian investit maintenant 31 % de ses actifs dans des placements alternatifs privés, tandis que les fonds de dotation, en particulier ceux de petite et moyenne taille, leur allouent une part beaucoup plus faible. Dans le segment des placements alternatifs privés, les placements en infrastructures et en actifs réels ont la pondération la plus importante, quelle que soit la taille des fonds de dotation.

Figure 1 : Les fonds de dotation de petite et moyenne taille sont moins exposés aux placements alternatifs privés



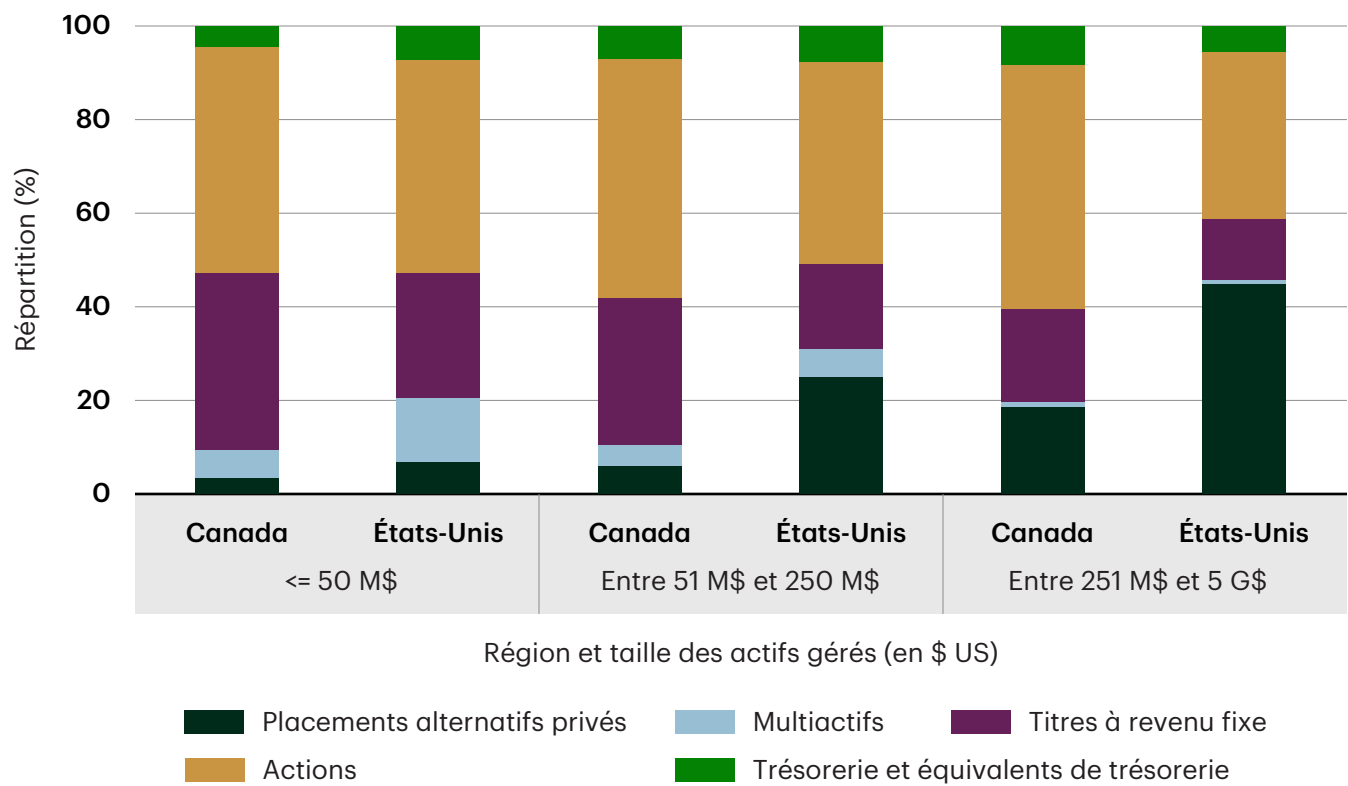
Source : Données sur les fonds de dotation – With Intelligence LTD. et Money Market Directories. Au 31 décembre 2024. Rapport 2023 sur la composition de l'actif de l'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite.

Remarque : Les placements alternatifs privés des fonds de dotation comprennent les fonds de couverture, les placements privés, les infrastructures, la dette privée, les actifs réels et d'« autres » placements alternatifs privés. Les placements alternatifs privés des caisses de retraite comprennent la pondération médiane des titres à revenu fixe privés, des placements privés, des infrastructures, de l'immobilier et des terres agricoles/terrains forestiers.



La répartition des placements alternatifs privés des fonds de dotation des États-Unis est nettement plus élevée que pour ceux du Canada. Par contre, comme au Canada, la pondération des placements alternatifs privés augmente avec la taille des fonds de dotation américains (voir la **figure 2**).

Figure 2 : Comparaison de la répartition des actifs au Canada et aux États-Unis



Source : Données sur les fonds de dotation – With Intelligence LTD. Au 31 décembre 2024.

Remarque : Les placements alternatifs privés des fonds de dotation comprennent les fonds de couverture, les placements privés, les infrastructures, la dette privée, les actifs réels et d’« autres » placements alternatifs privés.

Les fonds de dotation de petite taille sont historiquement sous-représentés sur les marchés privés en raison d’obstacles comme les seuils de placement minimaux élevés, la complexité opérationnelle des appels de capitaux et la gestion des liquidités requise pour rééquilibrer les actifs totaux.

Pour autant, les barrières à l’entrée diminuent. Les investisseurs n’ont plus besoin d’avoir des milliards de dollars à leur disposition pour accéder aux marchés privés de qualité institutionnelle. Grâce aux innovations dans les structures des fonds à capital variable, les fonds de dotation et les fondations de petite et moyenne taille peuvent aujourd’hui accéder à des stratégies autrefois hors de leur portée.

Stratégie

La nouvelle réalité : la volatilité est de retour sur les marchés publics

La décennie qui a suivi la grande crise financière a offert aux investisseurs un contexte exceptionnellement calme, avec une combinaison rare de conditions idéales : une faible inflation et une faible volatilité économique. Cette convergence idéale de facteurs macroéconomiques a constitué un terreau fertile pour l'une des plus longues expansions économiques et, incidemment, l'un des plus longs marchés haussiers de l'histoire.

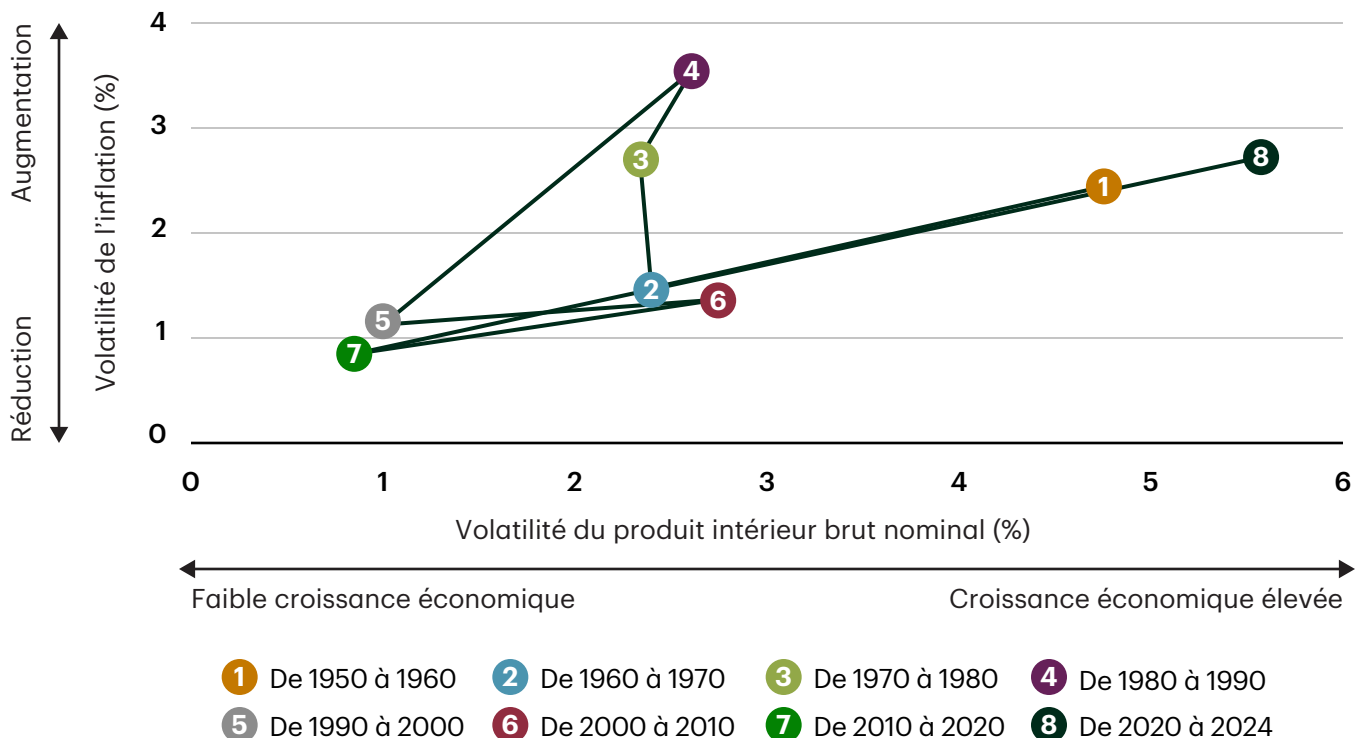
Cette ère a pris fin en 2020.

Le contexte actuel est plus volatil. La période de cinq ans allant de 2019 à 2024 a été marquée par de violentes fluctuations : une récession provoquée

par la pandémie suivie d'une reprise spectaculaire, deux marchés haussiers et deux marchés baissiers.

La question est maintenant de savoir de quoi sera fait l'avenir. Le passé illustré à la **figure 3** peut en donner une idée. Chaque point du graphique représente une décennie du point de vue de la volatilité de l'inflation et de la volatilité économique. Le graphique montre que l'inflation et la volatilité économique ont suivi une tendance à la baisse qui a culminé pendant la période exceptionnellement calme qui a suivi la crise financière mondiale, de 2010 à 2020 (**point 7**). Après cette période, de vigoureuses réponses politiques ont déclenché un raz-de-marée budgétaire et monétaire qui a fait flamber l'inflation et la volatilité économique (**point 8**).

Figure 3 : L'inflation et la volatilité économique à travers les décennies



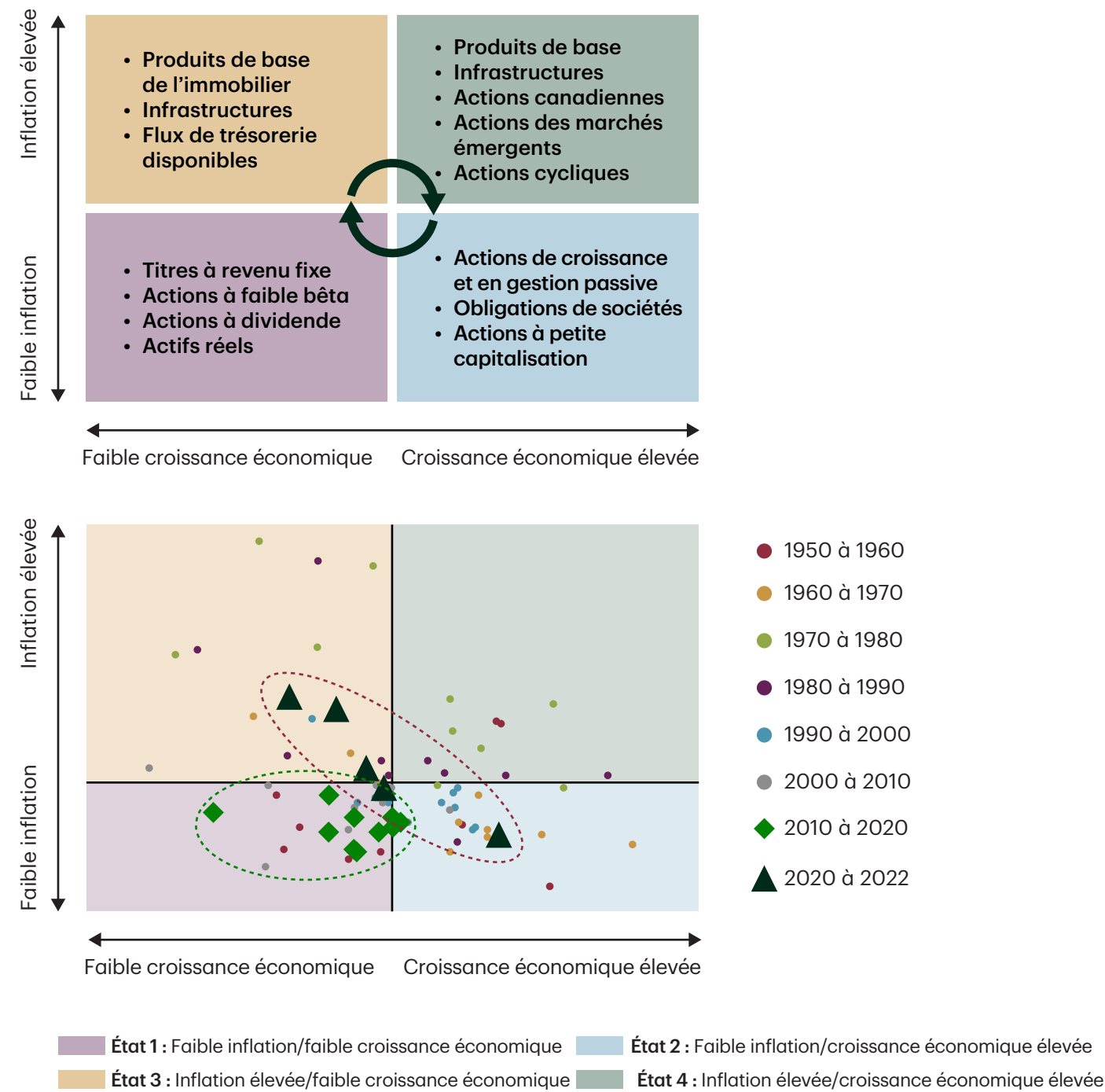
Source : LSEG Datastream. Au 31 décembre 2024.

S'il est probable que les conditions ne restent pas à ces niveaux élevés en permanence, il est prudent de se préparer à un avenir qui ressemble davantage à la norme historique à long terme, soit un avenir caractérisé par un risque d'inflation plus élevé, une plus grande volatilité économique et un plus large éventail de contextes macroéconomiques possibles.

Étoffer la boîte à outils traditionnelle pour s'adapter au contexte d'aujourd'hui

L'économie mondiale n'est plus unidimensionnelle. Les portefeuilles de demain ont besoin d'outils fonctionnant dans différents contextes macroéconomiques, dans lesquels l'inflation et la croissance créent quatre états du monde possibles (figure 4).

Figure 4 : À régimes différents, stratégies différentes



Source : Bloomberg Finance L.P. et Gestion de Placements TD Inc. Au 31 décembre 2024.

Un portefeuille bien construit doit comprendre des placements susceptibles de produire des rendements dans ces contextes. L'histoire montre que les quatre états se sont produits à divers moments, souvent au cours de la même décennie. La **figure 4** démontre qu'il ne s'agit pas d'un simple exercice théorique. Chaque point du graphique représente chaque année de chaque décennie du point de vue de l'inflation et de la croissance économique.

La période idéale qui a suivi la crise financière mondiale, caractérisée par une faible inflation et une croissance économique stable, est concentrée dans le quadrant inférieur gauche.

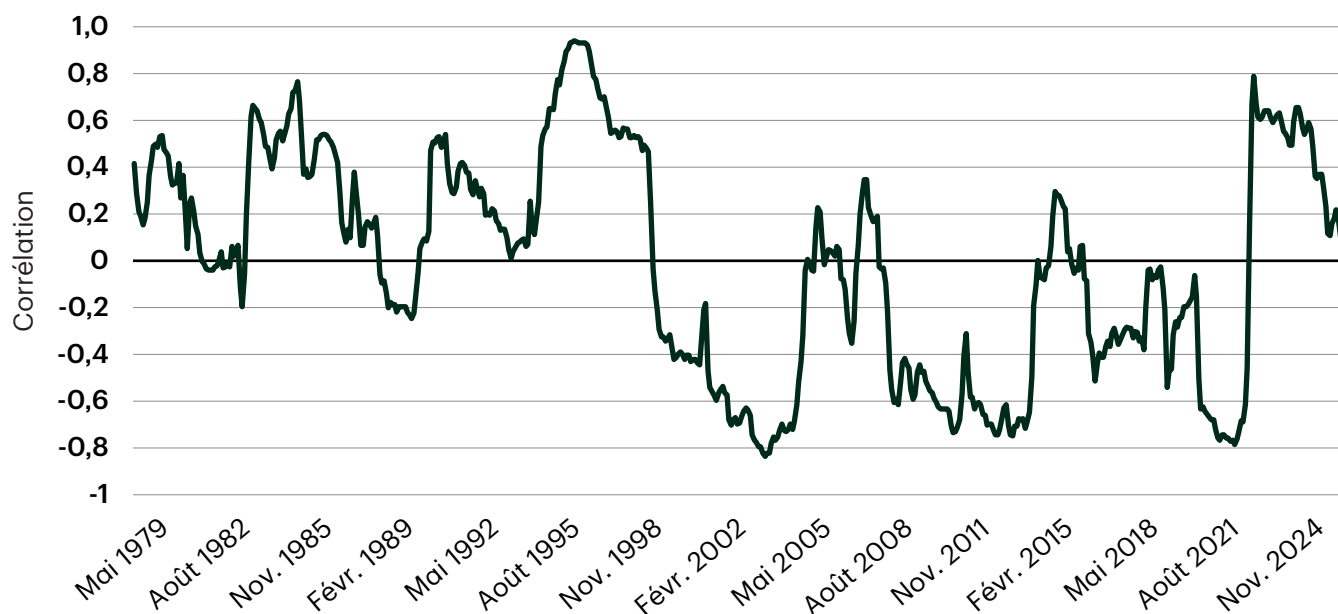
Nous sommes maintenant en 2026, à la moitié seulement de cette décennie, et trois des quatre contextes macroéconomiques possibles se sont déjà produits, comme le montrent les triangles encadrés.

Repenser la diversification : pourquoi les actions et les obligations ne suffisent pas

La **figure 5** montre que la relation entre les actions et les obligations, pierre angulaire de la diversification traditionnelle, n'est pas statique. Les obligations sont censées protéger un portefeuille en amortissant les chocs de croissance économique, mais dans les contextes inflationnistes (en particulier lorsque la tendance est à la stagflation), elles peuvent chuter considérablement en même temps que les marchés boursiers, ce qui peut faire grimper le risque au sein d'un portefeuille. Cette rupture a été évidente en 2022, lorsque les investisseurs prudents qui avaient

alloué une forte pondération aux obligations ont vu la volatilité de leur portefeuille atteindre des niveaux nettement plus élevés qu'au cours des décennies précédentes. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il sera plus difficile de gérer le risque de placement d'un portefeuille composé uniquement d'actions et d'obligations dès lors qu'on tient compte de l'inflation, car l'instabilité des corrélations peut réduire les avantages de diversification offerts par les obligations au moment où l'on en a le plus besoin.

Figure 5 : Les corrélations entre les actions et les obligations ont augmenté



Source : Bloomberg Finance L.P. et Gestion de Placements TD Inc. Corrélation sur une période mobile de 12 mois entre l'indice S&P 500 et l'indice de rendement global Bloomberg U.S. Aggregate. Au 28 février 2023. Les indices sont fournis à titre informatif seulement et ne sont pas nécessairement liés à une stratégie de placement.

Autre facteur susceptible d'améliorer la boîte à outils : les types de titres que les investisseurs utilisent pour leur apporter une diversité stable dans des contextes difficiles. Par exemple, des types diversifiés de crédit privé offriront aux investisseurs une exposition à des stratégies de titres à revenu fixe non négociés en bourse : prêts directs, prêts pour infrastructures, financements spécialisés/prêts adossés à des actifs et prêts immobiliers. Comme le montre la **figure 6**, lorsque les corrélations entre les actions

et les obligations cotées en bourse se rompent, les investisseurs peuvent davantage tirer parti des marchés du crédit privé pour trouver les corrélations plus faibles qu'ils recherchent. Par exemple, alors que les titres à revenu fixe négociés en bourse ont perdu en 2022 et 2023 leur avantage de diversification par rapport aux actions, les corrélations récentes entre les prêts directs privés et les catégories d'actif cotées ont suivi une tout autre trajectoire.

Figure 6 : Corrélation entre les prêts directs privés et les autres catégories d'actif

Prêts à effet de levier américains	0,89	Obligations de sociétés de qualité investissement	0,33
Obligations universelles américaines	-0,03	Obligations de sociétés à rendement élevé	0,78
Obligations municipales	0,14	Actions américaines	0,68
		Actions mondiales	0,69

Source : Bloomberg Finance L.P. Au 31 décembre 2024.

Remarque : Les prêts directs sont représentés par l'indice Cliffwater Direct Lending. Les prêts à effet de levier américains sont représentés par l'indice S&P/LSTA U.S. Leveraged Loan. Les obligations universelles américaines sont représentées par l'indice Bloomberg U.S. Aggregate Bond. Les obligations municipales sont représentées par l'indice Bloomberg U.S. Municipal. Les obligations de sociétés de qualité investissement sont représentées par l'indice Bloomberg U.S. Corporate Bond. Les obligations de sociétés à rendement élevé sont représentées par l'indice Bloomberg U.S. Corporate High Yield. Les actions américaines sont représentées par l'indice S&P 500. Les actions mondiales sont représentées par l'indice MSCI Monde.

Les indices sont fournis à titre informatif seulement et ne sont pas nécessairement liés à une stratégie de placement.

Le coût de la volatilité : devoir dépenser après avoir subi des pertes

La volatilité excessive et la diversification limitée peuvent éroder la valeur du portefeuille d'un fonds de dotation au fil du temps, surtout lorsque les dépenses requièrent des flux de trésorerie. Pour trouver le revenu nécessaire au financement des opérations en période de rendement négatif, les fonds de dotation sont forcés de réaliser des pertes, ce qui peut gravement nuire à la viabilité à long terme du capital.

Les placements alternatifs privés peuvent atténuer la volatilité et améliorer la diversification sans sacrifier les rendements attendus. L'immobilier, les

infrastructures et les titres de créance privés peuvent offrir des flux de revenus prévisibles, des rendements stables à long terme assortis d'une faible volatilité et d'une faible corrélation avec les catégories d'actif traditionnelles, ainsi qu'une protection contre l'inflation.

L'intégration de placements alternatifs privés dans un portefeuille qui ne contient que des actions et des titres à revenu fixe peut contribuer à réduire les risques tout en améliorant les rendements globaux. La section qui suit explique ce point plus en détail.

Fonds de dotation

Placements alternatifs privés : principales caractéristiques pour les fonds de dotation et les fondations

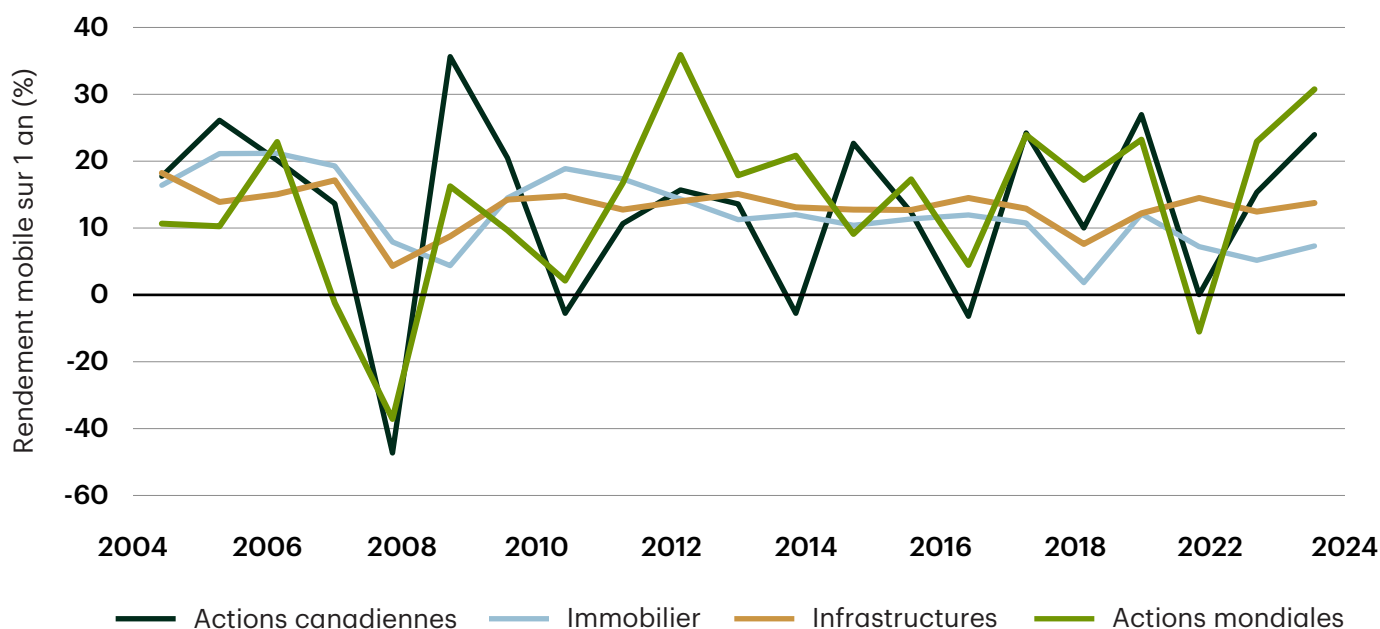
Immobilier commercial et infrastructures

Il s'agit d'actifs physiques qui sont essentiels à une économie en croissance. L'immobilier commercial et les infrastructures fournissent des services essentiels à la société, et les propriétaires de ces actifs sont rémunérés par des flux de revenus contractuels. Contrairement aux actions et aux obligations, qui sont achetées et vendues sur des bourses tierces, les stratégies d'immobilier et d'infrastructures privés acquièrent, construisent, détiennent et exploitent ces actifs directement. Dans ce cas, les gestionnaires de stratégies de placements alternatifs agissent

directement sur le terrain. Ils souscrivent chaque opération et exploitent chaque actif dans le but de maximiser sa production de revenu et sa valeur à long terme.

Le revenu contractuel provenant de l'immobilier et des infrastructures reflète les services essentiels que ces actifs offrent. Ce revenu peut protéger le rendement contre la volatilité des marchés publics, comme le montre la **figure 7**.

Figure 7 : Les actifs réels peuvent offrir un profil de rendement stable



Source : Rendement mobile sur un an se terminant le 31 décembre 2024. Indice composé S&P/TSX, indice MSCI Monde – \$ CA, indice MSCI/REALPAC Canada Annual Property (tous actifs), indice Mercer MPA Median Australian Infrastructure Manager.

Les indices sont fournis à titre informatif seulement et ne sont pas nécessairement liés à une stratégie de placement.

Les propriétaires de biens immobiliers ont un rôle essentiel : assurer le fonctionnement quotidien des entreprises et des ménages. Et de fait, le bail est généralement l'une des dépenses que l'on réduit en dernier. La croissance du revenu provient, pour les propriétés commerciales, des hausses annuelles des loyers, et pour les propriétés multirésidentielles (appartements), des hausses annuelles souvent indexées sur l'indice des prix à la consommation pour couvrir l'inflation.

Les nouveaux baux ou les renouvellements de baux peuvent également procurer une croissance du revenu lorsque le loyer du marché augmente. Le loyer du marché est principalement dicté par l'offre et la demande immobilières et, dans une bien moindre mesure, par le cycle économique général ou le cycle du marché boursier.

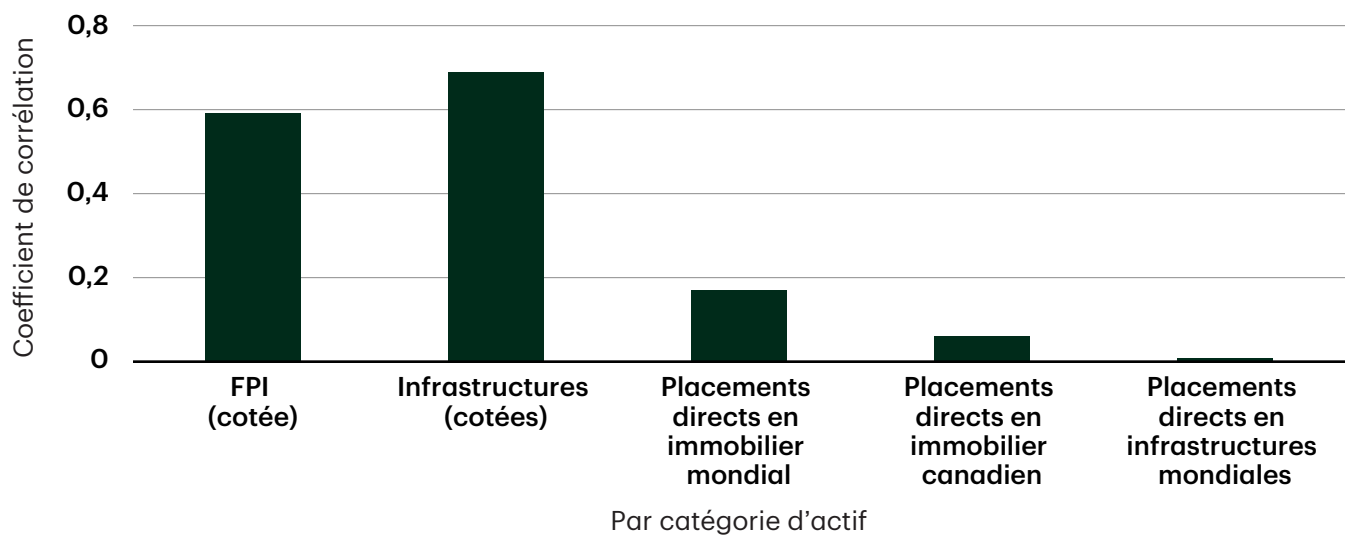
Fortement influencée par le coût de la construction, l'offre de nouveaux biens immobiliers est limitée lorsque l'inflation perdure, puisque les constructions sont plus coûteuses. Avec une offre réduite par l'inflation élevée, les taux d'occupation et les loyers du marché des biens immobiliers existants augmentent, ce qui crée une protection naturelle à long terme contre le risque d'inflation.

Les actifs d'infrastructures sont généralement essentiels à la productivité économique d'une région, présentent souvent des caractéristiques monopolistiques concurrentielles et profitent habituellement de barrières à l'entrée élevées en

raison de complexités financières, contractuelles, réglementaires, environnementales et géographiques. La nature contractuelle des flux de trésorerie aide à protéger les rendements du portefeuille contre les répercussions économiques plus larges, car ces contrats prévoient de répercuter les coûts accrus sur les utilisateurs finaux. Par exemple, le flux de revenus d'une centrale électrique dépend du prix du produit de base, en l'occurrence de l'électricité, qui est une composante fondamentale de l'inflation.

La **figure 8** montre qu'en raison des différents facteurs de risque-rendement et du revenu contractuel découlant de leurs services essentiels, les infrastructures et l'immobilier offrent une volatilité moindre et une corrélation plus faible avec les actions mondiales. Encore une fois, cela peut aider les fonds de dotation à réduire la probabilité de réaliser des pertes lorsqu'ils ont besoin de financer leurs activités et à accroître leur valeur à long terme, en particulier dans un contexte d'inflation persistante.

Figure 8 : Les actifs réels directs diversifient les placements axés sur le rendement



Source : Indice MSCI Monde (\$ CA), indice S&P Global REIT (\$ CA), indice S&P Global Infrastructure (\$ CA), indice MSCI/REALPAC Canada Annual Property (tous actifs) (correction de la corrélation automatique), indice Mercer Insight Median Australian Infrastructure Manager (monnaie locale) (correction de la corrélation automatique), indice composé mondial de l'immobilier Greystone TD (correction de la corrélation automatique). Décembre 1999 à septembre 2024. Les indices sont fournis à titre informatif seulement et ne sont pas nécessairement liés à une stratégie de placement.

Remarque : Créé le 31 juillet 2019, le Fonds immobilier mondial Greystone TD affichait, au 31 décembre 2025, un rendement sur un an de 3,49 %, un rendement sur trois ans de -0,17 %, un rendement sur cinq ans de 4,77 % et un rendement depuis sa création de 4,35 %. Concernant les rendements passés : Toutes les données sur le rendement mentionnées se rapportent à des rendements passés et ne sont pas garantes du rendement futur. Rien ne garantit que les objectifs de placement seront atteints.

Étoffer la boîte à outils : gros plan sur le crédit privé

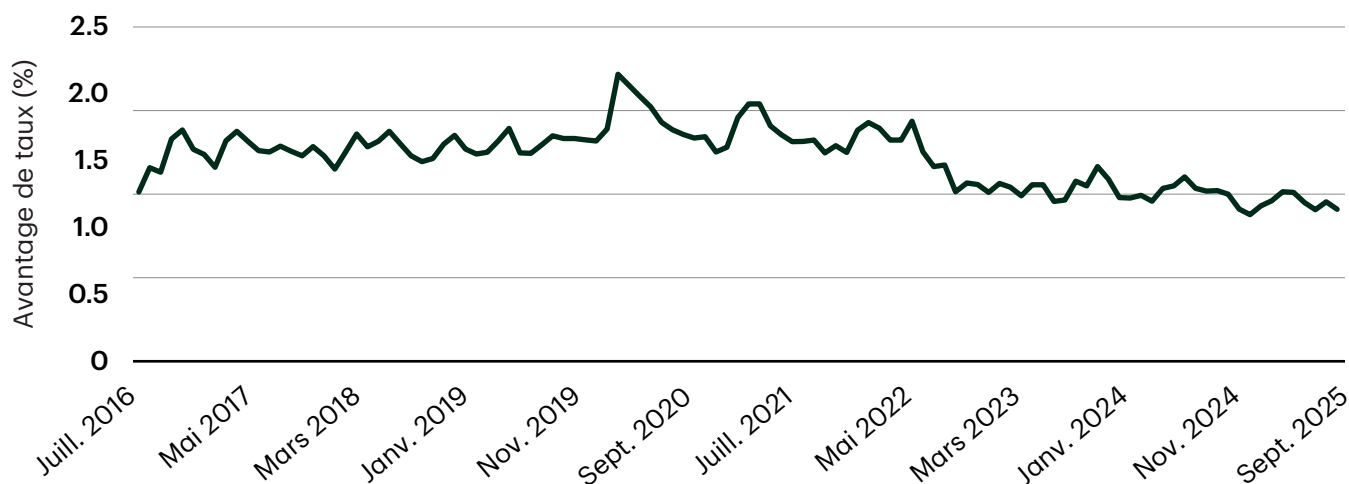
Le crédit privé comprend des actifs comme les prêts hypothécaires commerciaux, les titres de dette privée de qualité investissement et les prêts directs à rendement élevé. Il s'agit de placements négociés en privé, destinés à être détenus à long terme, et susceptibles d'offrir aux fonds de dotation un revenu, une diversification et une protection supplémentaires au sein de leurs placements en titres à revenu fixe.

Les stratégies de crédit privé ne se contentent pas d'acheter un prêt/une obligation sur une bourse tierce et de compter sur des agences de notation financière tierces pour évaluer le risque. Elles doivent i) effectuer une diligence raisonnable approfondie, ii) souscrire le risque de prêt et iii) négocier le prêt (y compris la structuration des protections juridiques

et des engagements) avec l'emprunteur. De ce fait, les prêts hypothécaires commerciaux et la dette privée demandent une prime de taux, que l'on appelle parfois prime d'unicité ou d'illiquidité.

La prime de liquidité rémunère à la fois le prêt sur mesure accordé à l'emprunteur et la diligence raisonnable approfondie que le prêteur doit effectuer, puisqu'aucun rapport de solvabilité indépendant n'est publiquement accessible. La prime de liquidité compense l'incapacité du prêteur privé à transformer rapidement le prêt en liquidités avant l'échéance. Le taux supplémentaire, montré aux **figures 9 et 10**, est encore plus intéressant si l'on tient compte du fait que ces placements sont moins volatils que les instruments à revenu fixe plus traditionnels.

Figure 9 : Avantage de taux du crédit privé

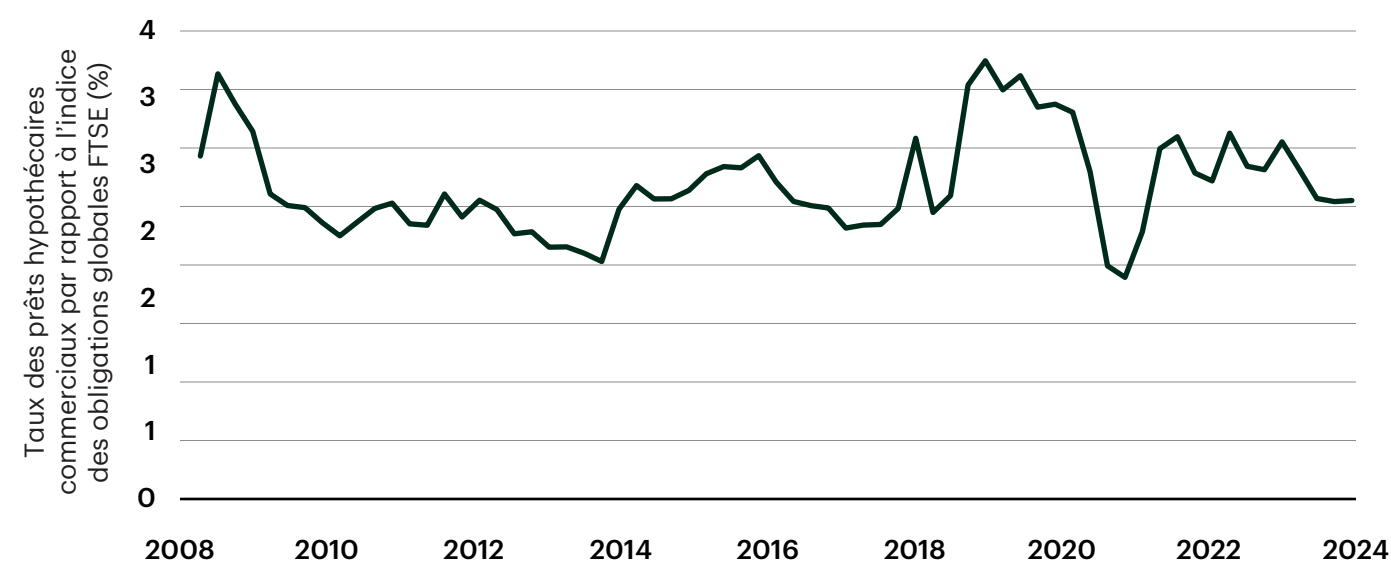


Source : Gestion de Placements TD Inc. L'avantage est représenté par le taux du Fonds en gestion commune de dette privée Émeraude TD, moins le taux de l'indice des obligations globales FTSE Canada d'une durée correspondante. Au 30 septembre 2025.

Les indices sont fournis à titre informatif seulement et ne sont pas nécessairement liés à une stratégie de placement.

Remarque : Créé le 13 juin 2016, le Fonds en gestion commune de dette privée Émeraude TD affichait, au 31 décembre 2025, un rendement sur un an de 4,06 %, un rendement sur trois ans de 7,18 %, un rendement sur cinq ans de 1,95 % et un rendement depuis sa création de 3,46 %. Concernant les rendements passés : Toutes les données sur le rendement mentionnées se rapportent à des rendements passés et ne sont pas garantes du rendement futur. Rien ne garantit que les objectifs de placement seront atteints.

Figure 10 : Avantage de taux des prêts hypothécaires commerciaux



Source : Gestion de Placements TD Inc. et FTSE Russell. Au 30 septembre 2025.

Remarque : L'avantage de taux des prêts hypothécaires commerciaux est représenté par le taux du Fonds hypothécaire Greystone TD, moins le taux de l'indice des obligations globales FTSE Canada d'une durée correspondante. Créé le 30 septembre 2007, le Fonds hypothécaire Greystone TD affichait, au 31 décembre 2025, un rendement sur un an de 5,97 %, un rendement sur trois ans de 7,16 %, un rendement sur cinq ans de 4,86 % et un rendement sur dix ans de 4,82 %. Concernant les rendements passés : Toutes les données sur le rendement mentionnées se rapportent à des rendements passés et ne sont pas garanties du rendement futur. Rien ne garantit que les objectifs de placement seront atteints.

Les indices sont fournis à titre informatif seulement et ne sont pas nécessairement liés à une stratégie de placement.

Le crédit privé offre également des avantages en matière de diversification, car il donne accès à des régions et à des secteurs complémentaires de ceux des titres à revenu fixe des marchés publics. De plus, les souscripteurs de crédit privé ont davantage de contrôle sur les modalités incluses dans l'opération et le crédit est garanti par l'actif réel sous-jacent. Par conséquent, un crédit privé bien structuré peut offrir une protection supplémentaire par rapport aux obligations cotées en bourse et aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, qui ne sont pas garantis.

Sécurité

Du point de vue des fonds de dotation et des fondations : les facteurs ESG dans les placements alternatifs

Les fonds de dotation et les fondations cherchent souvent à intégrer les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à leurs stratégies de placement. Ils conçoivent souvent leurs portefeuilles de manière à refléter et à faire progresser leur mission, qu'elle soit axée sur l'éducation, la santé, le développement communautaire ou la gérance environnementale. Ces missions concordent souvent avec les piliers environnementaux et sociaux des facteurs ESG, ce qui fait de l'investissement durable l'une des dimensions clés de leurs stratégies de placement. En intégrant les facteurs ESG, les fonds de dotation et les fondations peuvent permettre à leur capital de contribuer à minimiser le risque d'atteinte à la réputation, d'assurer une meilleure diligence raisonnable à l'égard des placements et d'investir dans des thèmes de durabilité.

Les placements privés permettent d'adopter des approches différenciées en matière de durabilité. En raison de la nature des actifs privés, ces placements peuvent améliorer le profil de durabilité d'un portefeuille. Les marchés privés, en particulier lorsque l'on détient une participation majoritaire, permettent d'avoir un contrôle direct et un effet potentiel significatif.

La nature à long terme et l'approche de gestion active des placements alternatifs permettent de gérer les risques et les occasions liés aux facteurs ESG tout au long du cycle de vie des placements : acquisition, processus de diligence raisonnable, exploitation courante et sortie. Cela soutient la résilience du portefeuille tout en contribuant à des rendements ajustés au risque stables.

Des thèmes comme la décarbonation, l'efficacité énergétique et l'adaptation aux changements climatiques sont de plus en plus importants pour

l'évaluation des actifs et le rendement à long terme. Dans le cas des placements immobiliers, le contrôle direct de l'exploitation permet aux gestionnaires d'évaluer le rendement en matière de durabilité depuis la base, grâce à des indicateurs comme la rénovation des immeubles, l'électrification et l'approvisionnement en énergie renouvelable. Ces initiatives répondent à la demande mondiale croissante d'immeubles verts et peuvent améliorer la satisfaction des locataires et la valeur des actifs, ainsi que réduire les frais d'exploitation tout en produisant des résultats environnementaux concrets^{1,2}.

Les actifs d'infrastructures offrent une exposition à des secteurs essentiels à la transition énergétique, comme l'énergie renouvelable, le transport d'électricité, le stockage d'énergie et le transport à faibles émissions de carbone. La prise en compte des facteurs ESG peut améliorer les pratiques de gouvernance, les relations avec les parties prenantes, l'efficacité opérationnelle et la résilience face aux risques climatiques. Compte tenu de la nature à long terme de ces actifs, ils cadrent bien avec les horizons de placement et les responsabilités en matière de gérance typiques des portefeuilles de fonds de dotation.

Les stratégies de crédit privé, notamment la dette privée de qualité investissement et les prêts hypothécaires, offrent des occasions de financer des actifs qui répondent à des objectifs environnementaux et sociaux au moyen de projets conçus autour de thèmes comme le logement abordable, les soins de santé et les aménagements écoénergétiques. Ces placements visent à tenir compte de facteurs environnementaux et sociaux tout en protégeant et en améliorant les rendements financiers à long terme.

Portefeuille

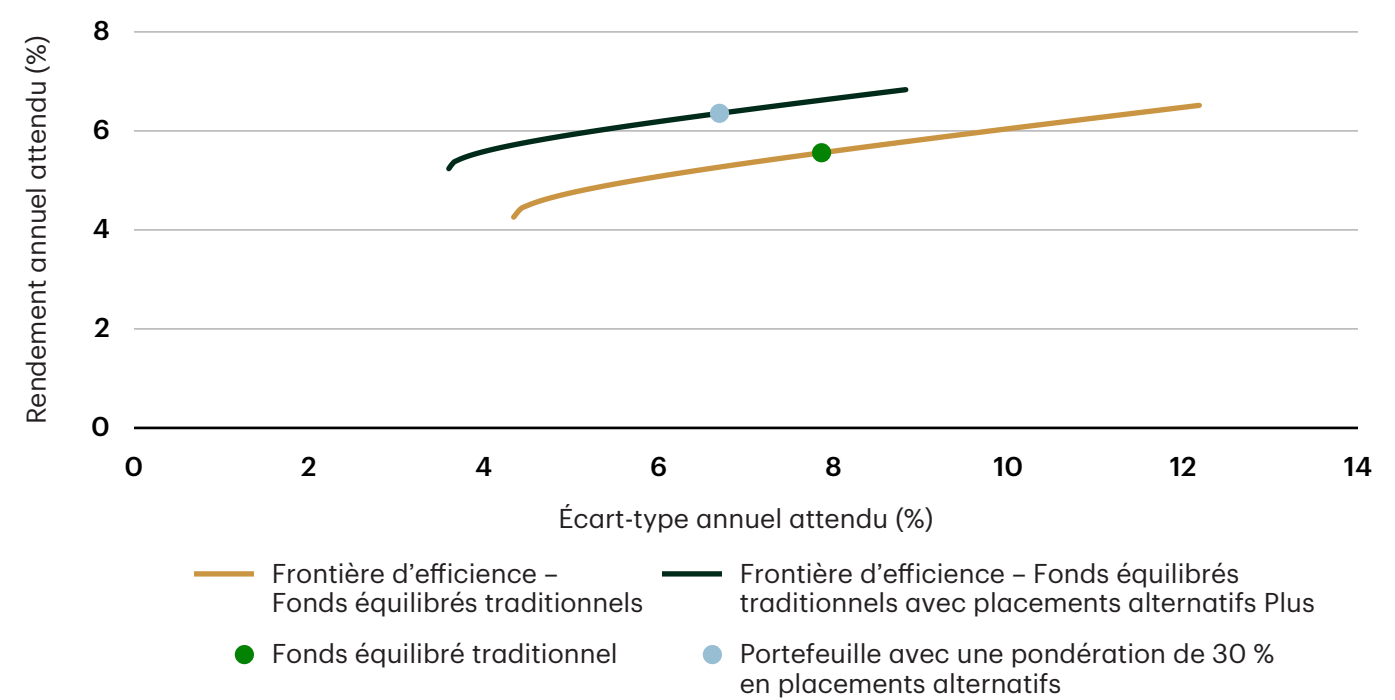
¹ Kisa Zehra, Rapport du RICS sur la durabilité 2024, RICS, <https://www.rics.org/news-insights/current-topics-campaigns/sustainability/sustainability-report-2024>

² Benefits of Green Building, USGBC, <https://www.usgbc.org/press/benefits-of-green-building>

Synthèse : améliorer le rendement par unité de risque

Les placements alternatifs privés offrent une combinaison difficile à reproduire ailleurs : des flux de trésorerie durables, une diversification et une protection contre les risques structurels, le tout avec un lien concret entre le capital déployé et les résultats en matière de durabilité. Les fonds de dotation peuvent améliorer les rendements ajustés au risque (comme le montre la **figure 11**), faire croître leur portefeuille tout en répondant à leurs besoins en flux de trésorerie, et faire preuve d’une gérance du capital modèle.

Figure 11 : Les placements alternatifs peuvent améliorer les rendements ajustés au risque



Source : Gestion de Placements TD Inc. Au 30 juin 2025.

Quelle est la meilleure manière pour les fonds de dotation et les fondations d’accéder aux placements alternatifs privés?

Gestion de Placements TD Inc. (GPTD) estime que les structures de fonds à capital variable sont les plus efficaces pour accéder aux placements alternatifs privés. Contrairement aux fonds à capital fixe qui immobilisent le capital pendant des années, les modèles à capital variable permettent des entrées et des sorties de fonds/capitaux continues. Ils sont donc mieux adaptés aux fonds de dotation et aux fondations, dont les besoins de dépenses sont eux aussi continus. Les fonds de dotation à la recherche d’investissements sur mesure dans des placements alternatifs privés peuvent choisir parmi les volets de placements alternatifs privés présentés à la **figure 12**.

Figure 12 : Une plateforme de placements alternatifs privés bien établie

Crédit privé		Actifs réels	
Prêts hypothécaires	Infrastructures	Immobilier canadien	Immobilier mondial
			

Source : Gestion de Placements TD Inc. Au 30 juin 2025.

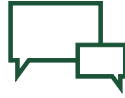
GPTD offre aux institutions des options polyvalentes intégrant une exposition aux placements alternatifs privés par le biais d’une solution clé en main et d’une solution complète de placements alternatifs privés. Pour en savoir plus sur les options ci-dessous et obtenir des conseils sur la solution qui répond le mieux à vos besoins, veuillez communiquer avec votre **gestionnaire relationnel, Solutions de placement mondiales TD**.

Fonds équilibré Plus Greystone TD

Il s’agit d’une solution de fonds en gestion commune multiactifs et diversifiée qui intègre des actions, des titres à revenu fixe et des placements alternatifs privés. Ce fonds est conçu pour atteindre des objectifs institutionnels au moyen de notre approche axée sur les meilleures idées, selon laquelle le portefeuille ne détient que les stratégies qui, selon le gestionnaire, offrent les meilleurs rendements ajustés au risque, tout en affichant les avantages de liquidité et de gouvernance d’une structure de fonds en gestion commune.

Fonds alternatif Plus Greystone TD

Il s’agit d’une solution complète de placements alternatifs privés qui permet aux fonds de dotation d’accéder à plus de 1 300 placements sous-jacents diversifiés à l’échelle mondiale dans l’immobilier commercial, les infrastructures et le crédit privé.■



**Pour une exposition autonome aux placements
alternatifs privés, veuillez consulter les fonds
ci-dessous sur notre site Web : tdgis.com.**

- **Fonds hypothécaire Greystone TD**
- **Fonds d'infrastructures Greystone TD**
- **Fonds immobilier Greystone TD**
- **Fonds immobilier mondial Greystone TD**
- **Fonds en gestion commune de dette privée Émeraude TD**
- **Fonds de crédit privé mondial Greystone TD**



Réservé aux professionnels des placements institutionnels au Canada. Ne pas distribuer.

Les renseignements contenus dans le présent document ne servent qu'à des fins d'information. Ils proviennent de sources jugées fiables. Les graphiques et les tableaux sont utilisés uniquement à des fins d'illustration et ne reflètent pas les valeurs ou les rendements futurs des placements. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun.

Le présent document ne constitue pas une offre destinée à une personne résidant dans un territoire où une telle offre est illégale ou n'est pas autorisée. Le présent document n'a été examiné par aucune autorité en valeurs mobilières ni aucun autre organisme de réglementation dans les territoires où nous exerçons nos activités et n'est pas enregistré auprès de ceux-ci.

Toute discussion ou opinion générale contenue dans ce document concernant les titres ou les conditions du marché représente notre point de vue ou celui de la source citée. Sauf indication contraire, il s'agit de points de vue exprimés à la date indiquée et ils pourraient changer. Les données sur les placements, la répartition de l'actif ou la diversification du portefeuille sont historiques et peuvent changer.

Tous les produits comportent du risque. Le prospectus contient des informations importantes sur les fonds, et nous vous encourageons à le lire avant d'investir. Veuillez vous en procurer un exemplaire. Les taux de rendement indiqués sont les rendements composés annuels totaux

historiques incluant les changements dans la valeur unitaire et le réinvestissement de toute distribution. Les taux, les rendements et les valeurs des parts varient pour tous les fonds. Les données fournies se rapportent aux rendements antérieurs et ne sont pas garanties du rendement futur. Les parts des fonds ne constituent pas des dépôts au sens de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada ou de toute autre société d'État d'assurance-dépôts et ne sont pas garanties par La Banque Toronto-Dominion. Les stratégies de placement et les titres en portefeuille peuvent varier. Les fonds en gestion commune de la TD et les Fonds alternatifs Greystone TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc.

Aux clients détenant des placements immobiliers : Les rendements de MSCI/REALpac ne sont pas disponibles immédiatement à la fin du trimestre. En conséquence, nous utilisons dans le présent rapport le rendement de l'indice lors du trimestre précédent aux fins de calcul de l'indice de référence. Lorsque les chiffres sur l'indice sont disponibles, le rendement de l'indice de référence est recalculé.

Le Fonds immobilier mondial Greystone TD est composé du Fonds immobilier mondial Greystone TD, s.e.c. (le « fonds maître »), du Fonds immobilier mondial Greystone TD (nourricier Canada), s.e.c., et devrait inclure le Fonds immobilier mondial Greystone TD (nourricier Îles Caïmans), s.e.c. une fois ce dernier lancé.

Chacun des fonds nourriciers agit à titre de fonds nourricier dans une structure de fonds maître/fonds nourricier et investit la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs dans le fonds maître.

Fonds maître

Le prix du fonds maître est établi quotidiennement en dollars américains et comprend son fonds de roulement ainsi que la valeur actuelle en dollars américains de la plus récente évaluation des placements sous-jacents. L'évaluation des placements détenus dans le fonds maître est généralement réalisée sur une base trimestrielle dans la devise du placement. Des évaluations intermédiaires peuvent être réalisées dans le cas de situations spéciales. À chaque période de fixation du prix, l'évaluation des placements est convertie en dollars américains au taux en vigueur à la date d'établissement du prix.

Fonds nourriciers

Le prix des fonds nourriciers est établi quotidiennement en dollars américains. Le fonds nourricier canadien est déclaré aux clients en dollars canadiens et les fonds nourriciers non canadiens sont déclarés en dollars américains et comprennent le fonds de roulement ainsi que la valeur mise à jour des parts détenues dans le fonds maître. La valeur du placement des fonds nourriciers dans le fonds maître est déterminée en fonction du prix mis à jour du fonds maître. Le rendement du fonds nourricier canadien est présenté aux clients en dollars canadiens.

Fonds d'infrastructures Greystone TD

Le Fonds d'infrastructures Greystone TD comprend le Fonds d'infrastructures (maître mondial) Greystone TD, SCSp., le Fonds d'infrastructures (Canada) Greystone TD, s.e.c., le Fonds d'infrastructures (Canada) Greystone TD, s.e.c. II, le Fonds d'infrastructures Greystone TD (nourricier Îles Caïmans), s.e.c. et le Fonds d'infrastructures Greystone TD (nourricier Luxembourg), SCSp.

Chacun des fonds nourriciers agit à titre de fonds nourricier dans une structure de fonds maître/fonds nourricier et investit la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs dans le Fonds d'infrastructures (maître mondial) Greystone TD, SCSp.

Fonds maître

Le prix du fonds maître est établi mensuellement en dollars américains et comprend son fonds de roulement ainsi que la valeur actuelle en dollars américains de la plus récente évaluation des placements sous-jacents. L'évaluation des placements détenus dans le fonds maître est réalisée sur une base trimestrielle dans la devise du placement. Des évaluations intermédiaires peuvent être réalisées dans le cas de situations spéciales. À chaque période de fixation du prix mensuelle, l'évaluation des placements est convertie en dollars américains au taux en vigueur à la date d'établissement du prix.

Le 1^{er} février 2024, le fonds maître est passé des îles Caïmans au Luxembourg. Le rendement historique antérieur reflète le rendement du Fonds d'infrastructures (maître mondial) Greystone TD, s.e.c. Par la suite, le rendement reflète celui du Fonds d'infrastructures (maître mondial) Greystone TD, SCSp.

Fonds nourriciers

Le prix des fonds nourriciers est établi mensuellement en dollars américains. Le fonds nourricier canadien est déclaré aux clients en dollars canadiens et les fonds nourriciers non canadiens sont déclarés aux clients en dollars américains et comprennent le fonds de roulement ainsi que la valeur mise à jour chaque mois des parts détenues dans le fonds maître. La valeur du placement des fonds nourriciers dans le fonds maître est déterminée en fonction du prix mis à jour chaque mois du fonds maître.

Le Fonds de crédit privé mondial Greystone TD est composé du Fonds de crédit privé mondial Greystone TD (maître mondial), SCSp (le « fonds maître »), du Fonds de crédit privé mondial Greystone TD (nourricier Canada), s.e.c. (le « fonds nourricier canadien »), du Fonds de crédit privé mondial Greystone TD (nourricier Luxembourg I), SCSp et du Fonds de crédit privé mondial Greystone TD (fonds nourricier Luxembourg II), SCSp.

Chacun des fonds nourriciers agit à titre de fonds nourricier dans une structure de fonds maître/fonds nourricier et investit la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs dans le Fonds de crédit privé mondial (maître mondial) Greystone TD, SCSp.

Fonds maître

Le prix du fonds maître est établi mensuellement en dollars américains et comprend son fonds de roulement ainsi que la valeur actuelle en dollars américains de la plus récente évaluation des placements sous-jacents. L'évaluation des placements détenus dans le fonds maître est réalisée chaque mois dans la devise du placement. Des évaluations intermédiaires peuvent être réalisées dans le cas de situations particulières. À chaque période de fixation du prix mensuelle, l'évaluation des placements est convertie en dollars américains au taux en vigueur à la date d'établissement du prix.

Fonds nourriciers

Le prix des fonds nourriciers est établi mensuellement en dollars américains et déclaré aux clients en dollars américains, et comprend leur fonds de roulement ainsi que la valeur mise à jour chaque mois des parts détenues dans le fonds maître. La valeur du placement des fonds nourriciers dans le fonds maître est déterminée en fonction du prix mis à jour chaque mois du fonds maître. Le fonds nourricier canadien peut être présenté aux clients en dollars canadiens.

Aucune stratégie de placement ni aucune technique de gestion des risques ne peut garantir les rendements ni éliminer le risque dans quelque contexte de marché que ce soit. Toutes les caractéristiques, lignes directrices, contraintes ou autres informations fournies dans le présent document sont représentatives de la stratégie de placement et sont fournies à titre indicatif seulement. Elles sont susceptibles de changer en tout temps et peuvent différer d'un compte à l'autre. Chaque compte de client est géré individuellement; les placements réels varient d'un client à l'autre et rien ne garantit que le compte d'un client donné présentera les mêmes caractéristiques que celles décrites aux présentes. Toute information sur les placements, la répartition de l'actif ou la diversification sectorielle est historique et n'est pas garante des rendements futurs ou de la composition future du portefeuille, lesquels sont susceptibles de varier. Les placements du portefeuille sont représentatifs de la stratégie, peuvent changer en tout temps et ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente d'un titre en particulier. Les titres mentionnés et décrits dans le présent document ne sont pas représentatifs de l'ensemble des titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille. Par conséquent, on ne peut présumer qu'un placement dans les titres ou les secteurs concernés a été ou sera avantageux.

Tous les indices mentionnés sont des indices de référence largement acceptés pour les placements et représentent des portefeuilles de placements non gérés. On ne peut investir directement dans un indice. Les renseignements sur les indices permettent de comparer les résultats d'une stratégie de placement à ceux d'un indice boursier largement reconnu. Les résultats d'un indice ne reflètent pas les commissions et les coûts associés à la négociation. La volatilité d'un indice peut être très différente de celle d'une stratégie, et les placements du portefeuille peuvent différer grandement des titres composant l'indice.

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes et les projections actuelles à l'égard d'événements ou de résultats futurs en fonction des données actuellement disponibles. Ces attentes et projections pourraient s'avérer inexactes à l'avenir, car des événements qui n'ont pas été prévus ou pris en compte dans leur formulation pourraient se produire et entraîner des résultats sensiblement différents de ceux exprimés ou implicites. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur et il faut éviter de s'y fier.

Toutes les projections, cibles ou estimations contenues dans cette présentation sont des énoncés prospectifs fondés sur nos recherches, analyses et hypothèses internes. Rien ne garantit que ces projections, cibles ou estimations se réaliseront et les résultats réels peuvent en différer substantiellement. Des renseignements supplémentaires sur nos hypothèses sont disponibles sur demande. Des événements qui n'ont pas été pris en compte dans la formulation de ces projections, cibles ou estimations peuvent se produire et modifier sensiblement les rendements ou la performance.

Tous les droits à l'égard des indices FTSE Russell mentionnés dans le présent document/la présente publication (les « indices ») sont acquis auprès de la société membre du groupe LSE concernée à qui appartiennent les indices. [Insérer les marques de commerce utilisées : p. ex. « FTSE® », « Russell® », « FTSE Russell® », « MTS® », « FTSE4Good® », « ICB® », « The Yield Book® »] [est/sont] [une/des] marque[s] de commerce de la société membre du groupe LSE concernée et [est/sont] utilisée[s] sous licence par toute autre société membre du groupe LSE. « TMX® » est une marque de commerce de TSX Inc. et est utilisée sous licence par le groupe LSE. « TMX^{MD} » est une marque de commerce de TSX Inc. et est utilisée sous licence par le groupe LSE.

L'indice est calculé par FTSE International Limited, ses sociétés affiliées, agents ou partenaires, ou calculé en leur nom. Le groupe LSE n'assume aucune responsabilité quelle qu'elle soit découlant a) de l'utilisation, de la fiabilité ou de toute erreur de l'indice ou b) de l'achat ou de la gestion des fonds/produits. Le groupe LSE ne fait aucune déclaration, prédiction, garantie ou assertion quant au rendement à venir des fonds/produits ou au caractère approprié de l'indice relativement à l'utilisation qu'en fait Gestion de Placements TD Inc.

Bloomberg et Bloomberg.com sont des marques de commerce et des marques de service de Bloomberg Finance L.P., une société en commandite simple enregistrée au Delaware, ou de ses filiales. Tous droits réservés.

Solutions de placement mondiales TD représente Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD ») et Epoch Investment Partners, Inc. (« TD Epoch »). GPTD exerce ses activités au Canada et TD Epoch, aux États-Unis. Ces deux entités sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Les produits de GPTD et de TD Epoch sont également offerts par l'intermédiaire d'un réseau de distributeurs affiliés et non affiliés. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec nos partenaires de distribution.

^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.